

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** L'anxiété de l'enfant à l'adulte

**No d'activité :** 79166

**Date :** vendredi le 05 novembre 2021

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

À la fin de cette activité, le participant pourra:

L'anxiété chez l'enfant et l'adolescent: que faire?

- 1) Identifier les symptômes d'anxiété normaux et les symptômes pathologiques chez l'enfant et l'adolescent
- 2) Différencier l'anxiété primaire de l'anxiété secondaire accompagnant une comorbidité (TDAH, troubles d'apprentissage, etc.)
- 3) Discuter les échelles pour l'évaluation de l'anxiété chez l'enfant et l'adolescent
- 4) Reconnaître les principaux traitement non pharmacologiques et pharmacologiques de l'anxiété chez l'enfant et de l'adolescent

L'anxiété chez l'adulte: par où débiter?

- 1) Identifier les symptômes d'anxiété normaux versus pathologiques chez l'adulte
- 2) Différencier l'anxiété primaire de l'anxiété secondaire accompagnant une comorbidité (TDAH ou autre)
- 3) Discuter des échelles d'évaluation de l'anxiété chez l'adulte
- 4) Souligner les traitements non pharmacologiques reconnus de niveau A pour traiter l'anxiété chez l'adulte
- 5) Élaborer le traitement pharmacologique de l'anxiété en présence ou non de comorbidité

**Président de séance :** Dre Ginette Barrière

## Horaire

2021-11-05	13:00	14:30	Conférence	L'anxiété chez l'enfant et l'adolescent: que faire?	Dre Leila Ben Amor, psychiatre
2021-11-05	14:30	14:40	Pause/Repas		
2021-11-05	14:40	16:10	Conférence	L'anxiété chez l'adulte: par où débiter?	Dre Fiore Lalla, psychiatre

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de

l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Takeda

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.